

PREFECTURE DES PYRENEES-ATLANTIQUES

COMMUNE D'ARBUS

AVIS D'ANNULATION D'ENQUETE PUBLIQUE

**Projet Centrale photovoltaïque
SAS TOTAL Energies renouvelables FRANCE**

Le public est informé qu'en application de l'arrêté préfectoral du **15 JUN 2022**, l'enquête publique relative à la demande de permis de construire présentée par la Sas Total Energies Renouvelables France, en vue d'implanter une centrale photovoltaïque au sol de 3,27 ha, d'une puissance nominale de 3466 Mwh/an, sur le territoire de la commune d'ARBUS, Bayse-Centre, parcelles 46, 47, 49, 51 et 100 section AL , qui devait se tenir du mercredi 22 juin 2022 au vendredi 22 juillet 2022 inclus, est annulée et reportée à une date ultérieure.

Le présent avis sera publié par voie d'affiches et, éventuellement, par tout autre procédé :

* à la mairie d'ARBUS et dans tous les lieux publics et tous endroits où l'attention peut facilement attirée . L'accomplissement de cette formalité sera certifié par le maire d'ARBUS.

* sur le site internet de la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques :
[www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr-page d'accueil-enquêtes publiques](http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr-page-daccueil-enquetes-publiques)

Cet avis fait également l'objet d'un communiqué de presse à paraître dans deux journaux diffusés dans le département des Pyrénées-Atlantiques.

Fait à PAU, le **15 JUN 2022**

LE PREFET,

Pour le Préfet et par délégation
Le secrétaire général,



Martin LESAGE